

MAIRIE DE VILLIERS EN BIERE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 06 juin 2019

Présents : MM. GATTEAU, TRUCHON, ROUX, BURNICHON, DOTHEE,
Mmes GATTEAU et DUSSART,

Réprésentés : M. HESSEMANS donne pouvoir à M. ROUX

Absents : Mmes BEN YELLES, FOULLEY, M. PIERQUIN,

Secrétaire de séance : M. DOTHEE

Ouverture de la séance à 19h40 par Monsieur Gilles GATTEAU, Maire.

Le compte-rendu du 4 avril 2019 est approuvé. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter 4 points supplémentaires.

- Détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire suite au renouvellement général des conseils municipaux – Accord Local - CAMVS
- Convention Intercommunale de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'Etat : autorisation de signature.
- Indexation des tarifs : TLPE 2020
- Filière administrative – IFSE

Le Conseil, à l'unanimité, donne son accord.

1. MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE 2019

Monsieur GATTEAU soumet au Conseil Municipal la proposition de modification de statuts, le Conseil vote à main levée :

POUR : 6 contre 2

La modification est approuvée à la majorité.

2. TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) CONCERNANT L'EVALUATION DES CHARGES DE LA TAXE DE SEJOUR POUR L'ANNEE 2019

Monsieur le Maire expose les modalités de transferts de charges de la taxe de séjour pour l'année 2019

Le Conseil Municipal vote à main levée,

- POUR : 8

Le transfert de charges de la CLETC est approuvé à l'unanimité.

3. PROJET DE CHARTE INTERCOMMUNALE DE RELOGEMENT POUR LA CAMVS

Monsieur le Maire propose le projet de charte intercommunale de relogement pour la CAMVS,

Le Conseil Municipal vote : POUR à l'unanimité

4. ADHESION DES COMMUNES DE BOURRON MARLOTTE ET BOIS LE ROI AU SDESM

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'information sur l'adhésion des communes au SDESM.

Le Conseil vote POUR à l'unanimité

5. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA CANALISATION D'EAU POTABLE PARALLELE A LA RD 24

Monsieur le Maire présente les entreprises qui se sont manifestées pour le marché de travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable parallèle à la RD 24 :

Après examen des offres et prise en compte de l'avis de la commission des appels d'offres, le choix se porte sur la Société MERLIN TP pour la somme de 79 633€HT

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

6. EMPRUNT

Monsieur le Maire présente les propositions des agences bancaires et le choix se porte sur l'agence du Crédit Agricole qui présente un taux de 0.88 % pour un montant de 100 000 €

Le Conseil vote pour à l'unanimité

7. DETERMINATION DU NOMBRE ET DE LA REPARTITION DES SIEGES AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUITE AU RENOUELEMENT GENERAL DES CONSEILS MUNICIPAUX – ACCORD LOCAL

Monsieur le Maire présente les modalités de l'accord local de la CAMVS

Le Conseil vote pour à l'unanimité

8. CONVENTION INTERCOMMUNALE DE COORDINATION ENTRE LA POLICE MUNICIPALE ET LES FORCES DE SECURITE DE L'ETAT : AUTORISATION DE SIGNATURE

Monsieur le Maire présente la convention intercommunale de coordination entre la Police Municipale et les forces de sécurité de l'état,

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

9. INDEXATION DES TARIFS DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE 2020 - TLPE

Monsieur le Maire expose les tarifs de la taxe locale sur la Publicité extérieure 2020,

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

10. FILIERE ADMINISTRATIVE FIXANT LA MISE EN CONFORMITE REGLEMENTAIRE DU REGIME INDEMNITAIRE DE LA COMMUNE DE VILLIERS EN BIERE TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJETIONS EXPERTISE ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) PAR L'INSTAURATION DE L'INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (I.F.S.E)

Monsieur le Maire expose les informations relatives à la filière Administrative et notamment le régime indemnitaire (IFSE) qui prennent en compte le départ de l'attachée territoriale et l'arrivée de l'adjointe administrative territoriale,

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité.

11. TOUR DE TABLE


- Monsieur GATTEAU
 - Informe qu'il a fait une nouvelle proposition pour l'aire de grand passage lors du Bureau Communautaire du mois de juin à la CAMVS ;
 - Qu'une soirée conviviale est proposée avec CARREFOUR le 02/07/2019
- Madame DUSSART
 - Fait le point des réservations pour la fête de début de l'été prévue le 22 juin.

Séance levée à 21 H 00

Vu par Nous, Maire de la Commune de VILLIERS EN BIERE, pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de la loi du 5 août 1884.

A Villiers en Bière, le 10 juin 2019

Le Maire



G. GATTEAU